

**École Les Primevères-Jouvence
Conseil d'établissement**

Séance ordinaire

Mardi 28 novembre 2023 dans le local d'anglais (local 137) pavillon Les Primevères

Procès-verbal PROVISoire

Présences :

Pour représenter les parents :

- M^{me} Julie Genest Gaumond, vice-présidente
- M^{me} Julie Drapeau, trésorière
- M^{me} Rosine Kabindigiri, représentante au comité de parents du CSSDD
- M^{me} Audrey Lamontagne, représentante au comité de parents du CSSDD
- M. Aurélien Dupuy

Pour représenter le personnel enseignant :

- M^{me} Élisabeth Cimon
- M^{me} Hélène Beaulieu
- M^{me} Marie-Renée Coulombe
- M^{me} Sylvie St-Arnaud

Pour représenter le service de garde :

- M^{me} Sophie Nadeau

Pour représenter le personnel des services professionnels :

-

Pour représenter les membres de la communauté :

-

Direction de l'école :

- M^{me} Julie Boulanger, directrice
- M^{me} Alexandra Therrien, directrice adjointe

Secrétaire d'assemblée :

- M^{me} Katia Perron

Personnes absentes :

- M^{me} Catherine Fournel, présidente
- M^{me} Delphine Talamona, parent
- M^{me} Émilie Paré, psychoéducatrice
- M. Réjean Martel, membre de la communauté

École Les Primevères-Jouvence

Convocation du conseil d'établissement

Date : Le mardi 28 novembre 2023

Heure : 19 h

Lieu : Local d'anglais (local 137) / pavillon Les Primevères

PROJET D'ORDRE DU JOUR

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Lecture et suivis au procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2023

BLOC INFORMATION

6. Information générale
 - a. De la présidence
 - b. De la direction
 - c. De la représentante au comité de parents
7. Projet éducatif (suivi du chantier)

BLOC CONSULTATION

8. Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves
9. Offre de service : formation pour les parents

BLOC DÉCISION

10. Vente d'articles promotionnels des Diablos
11. Vente d'article des fêtes (Marché de Noël)
12. Retour sur la photo scolaire et orientation 2023-2024
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

École Les Primevères - Jouvence

Procès-verbal du conseil d'établissement

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Julie Genest Gaumond souhaite la bienvenue aux membres. Elle présidera la rencontre en l'absence de madame Fournel.

2. Vérification du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Julie Genest Gaumond lit l'ordre du jour à lequel aucun changement n'est apporté.

CÉ.23-24 -15 Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyée par Julie Drapeau, d'adopter le projet d'ordre du jour.

4. Parole au public

5. Lecture et suivis au procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2023

Suivis :

Page 6 : Budget

Madame Julie Boulanger informe les membres que la résolution sera numérotée telle quelle et signée par la présidente du conseil d'établissement avant son envoi.

CÉ.23-24 -16 Il est proposé par Aurélien Dupuy, appuyé par Sophie Nadeau, d'approuver la résolution.

Page 6 : Sécurité routière

Madame Julie Boulanger nous informe que le marquage a été fait dans la rue devant l'école Les Primevères. Elle nous avise également que le déneigement a été problématique cette semaine et qu'elle a fait des démarches auprès de la ville pour que des corrections soient faites.

CÉ.23-24 -17 Il est proposé par Hélène Beaulieu, appuyée par Marie-Renée Coulombe, d'approuver les suivis au procès-verbal du 24 octobre dernier.

BLOC INFORMATION

6. Information générale

- a. De la présidence

- b. De la direction

- Julie Boulanger félicite les enseignantes et les élèves de 3^e année de l'école Les Primevères pour leur merveilleux travail lors de leur collecte de sang d'Héma-Québec le 15 novembre dernier. Ils ont accueilli 91 donateurs. Leur objectif était de 100 dons.
- Madame Boulanger réitère sa reconnaissance envers le personnel professionnel de notre école, car la semaine dernière c'était la semaine des professionnels. La direction l'a soulignée auprès des personnes présentes, étant donné les circonstances d'une semaine écourtée de 3 jours dues à la grève.
- Julie Boulanger nous informe que la dernière journée de classe avant le temps des Fêtes, c'est-à-dire le vendredi 22 décembre, sera selon un horaire continu. Les classes se termineront à 14h05 à l'école Jouvence et à 14h10 à l'école Les Primevères. Elle remercie le conseil d'établissement, le comité de Noël, le service de garde et le service du transport scolaire de permettre aux élèves de vivre un dîner festif avec leur classe.
- Madame Alexandra Therrien nous informe que nous aurons la chance d'accueillir, le 18 décembre prochain, le *Véhicube* du GDPL (Grand Défi Pierre Lavoie). Tous les élèves de l'école auront la chance de vivre des activités ludiques qui auront pour but d'inciter à bouger plus et à manger mieux.
- Les deux membres de la direction nous annoncent que, demain matin, la mascotte des Diablos fera la tournée des classes de l'école Jouvence afin de se faire connaître. (Pour l'école Les Primevères, la tournée des classes est déjà faite.) Par la suite, il y aura un concours pour lui trouver un nom.
- Mesdames Boulanger et Therrien nous souhaitent de joyeuses Fêtes. Elles nous rappellent qu'il y aura une santé au conseil d'établissement du mois de janvier.

c. De la représentante au comité de parents

- Madame Audrey Lamontagne a assisté à la dernière rencontre du comité de parents. Monsieur Aurélien Dupuy était présent comme membre du public. Elle présente un résumé de la dernière réunion qui abordait une grande variété de sujets.

7. Projet éducatif (suivi du chantier)

Madame Julie Boulanger informe les membres que le processus suit son cours et que l'échéancier est respecté. Elle mentionne que, pour notre école, la participation du conseil d'établissement est déterminante à travers son rôle de consultation. Les membres sont informés du travail fait et des étapes en cours et à venir. À ce sujet, le comité du projet éducatif se réunira prochainement pour rédiger les objectifs pour répondre à nos orientations. Les membres de la direction expliquent ce qu'est un objectif SMART (Spécifique, Mesurable,

Atteignable, Réaliste, Temporel) et donnent un exemple en lien avec le français. Julie Boulanger présente également le lien avec les CAP (Communautés d'Apprentissage Professionnelles). Monsieur Aurélien Dupuy questionne la direction sur la rémunération du personnel siégeant à ce comité. La direction mentionne que les membres du personnel de soutien et professionnel sont rémunérés pour ce travail. Les enseignants ont du temps de comité reconnu, mais étant donné qu'ils sont en surcroît, la direction travaille à reconnaître ce temps supplémentaire.

BLOC CONSULTATION

8. Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves

Ce cadre est nécessaire pour comprendre les critères d'inscription, et ce, particulièrement, dans un contexte où la situation des écoles est fragile, car une grande majorité des classes «débordent». Julie Boulanger explique qu'il y a eu une révision des critères pour donner suite à la loi qui permet aux parents de choisir l'école de leur enfant. C'est un document qui permet de protéger les droits de tout un chacun, selon différentes situations, particularités, singularité ou unicité. Il simplifie également les démarches en lien avec le transport.

Madame Julie Boulanger demande si les membres du conseil d'établissement sont en accord avec le cadre de référence et elle demande s'ils ont des remarques à communiquer. Elle inscrit, sur le formulaire de retour de consultation auprès du conseil d'établissement, la demande de monsieur Aurélien Dupuy d'ajouter des exemples de situations possibles en lien avec les différents critères.

9. Offre de service : formation pour les parents

Au dernier conseil d'établissement, lorsqu'il a été question de la mesure 15024 : *Aide aux parents*, l'idée d'offrir une formation aux parents a été soulevée. Pour donner suite à cela, madame Émilie Paré, psychoéducatrice, a effectué des recherches en lien avec le sujet relevé, c'est-à-dire la gestion du temps d'écran et madame Alexandra Therrien a effectué des recherches en lien avec les fonctions exécutives. La direction nous présente différentes possibilités :

-Grand Chemin, centre de dépendance en cure fermée pour les jeunes : Marie-Josée Michaud offre une conférence de 75 minutes sur la cyberdépendance et le temps d'écran.

-OptiFex : Anick Pelletier, orthopédagogue et fondatrice d'Optineurons offre une conférence sur les fonctions exécutives du cerveau pour les parents dans le but que ceux-ci puissent parler le même langage que le personnel de l'école.

Les membres du conseil d'établissement discutent longuement sur les deux propositions. Madame Audrey Lamontagne exprime sa préférence pour les formations en présentiel. Monsieur Aurélien Dupuy a un malaise à payer des frais de déplacement avec l'argent de cette mesure. Madame Sylvie St-Arnaud propose de prendre les 2 conférences. Madame Alexandra Therrien résume la discussion en mentionnant qu'elle essaiera d'avoir la conférence d'Anick Pelletier en présentiel à l'hiver ou dès que possible et la conférence de Marie-Josée Michaud en virtuel en fin d'année ou l'année prochaine. Les deux directions feront les démarches en ce sens. Un suivi sera fait et nous en reparlerons à la rencontre de janvier.

En lien avec le temps d'écran, Sylvie St-Arnaud souligne le fait que dans les écoles, il y a plusieurs occasions où les activités privilégiées consistent à écouter des films (classes, spécialistes, service de garde). Les membres du conseil d'établissement discutent de leurs préoccupations et les membres du corps enseignant expliquent leur réalité. Élisabeth Cimon et Katia Perron expliquent l'utilité du TBI (Tableau Blanc Interactif) dans leur classe. Madame Sophie Nadeau met en perspective la situation au service de garde (journées de classe vs journées pédagogiques). La discussion n'aborde pas tout à fait le même thème que l'année dernière. On ne parle pas, cette fois, du temps passé devant un écran (lumière bleue – Chromebook et iPad). Il est question du temps passé à écouter des émissions ou vidéos dans le seul but de divertir et de récompenser. Finalement, Julie Genest Gaumond propose que l'école dresse une liste de toutes les idées possibles pour remplacer les films en activités privilégiées, telles que des périodes de jeux de société, des activités sportives, artistiques ou culinaires ou des privilèges, tels que de changer de place ou de choisir sa place, d'apporter un jouet ou une collation spéciale de la maison.

BLOC DÉCISION

10. Vente d'articles promotionnels des Diablos

La direction est très heureuse de voir le sentiment d'appartenance augmenté de semaine en semaine; les élèves et le personnel de l'école sont fiers de leurs équipes sportives et de leur école, ils portent dignement les couleurs des Diablos. Ces articles ne sont pas vendus dans le but de faire de réels profits, cependant les gains ont servi à financer une partie des camisolos des équipes de basket. Le conseil d'établissement doit approuver la vente d'articles promotionnels des Diablos. Madame Hélène Beaulieu propose d'intégrer cette décision dans le bloc d'activités éducatives en début d'année.

CÉ.23-24 -18 Il est proposé par Julie Drapeau, appuyée par Audrey Lamontagne, d'approuver la vente d'articles promotionnels des Diablos.

11. Vente d'articles des Fêtes (Marché de Noël)

En décembre, dans nos deux pavillons, se tiendra un Marché de Noël. Les classes participeront en fabriquant, en cuisinant ou en réalisant de petits chefs-d'œuvre qu'ils vendront. Les profits de l'école Les Primevères iront à l'achat de jeux de société et à Jouvence à l'achat de matériel mis en commun dans l'école.

CÉ.23-24 -19 Il est proposé par Julie Drapeau, appuyée par Aurélien Dupuy, d'approuver la vente d'articles au Marché de Noël.

12. Retour sur la photo scolaire et orientation 2023-2024

Alexandra Therrien explique qu'il y a eu des ratés lors de la prise des photos scolaires ; température, perte de cartes numériques, etc. Elle demande les commentaires des membres du conseil d'établissement. Les membres discutent. Madame Julie Drapeau se fait confirmer que ce sera la même compagnie, Photo Belco, qui prendra les photos des finissants. Madame Rosine Kabindigiri propose de laisser une autre chance à cette

compagnie, ce qui est accepté. Madame Alexandra Therrien s'assurera que nous puissions faire les séances photos plus tôt en début d'année afin de mettre les chances de notre bord côté température pour pouvoir prendre les photos dehors et que l'école Les Primevères puisse être desservie en une seule et même journée.

CÉ.23-24 -20 Il est proposé par ????, appuyée par ????, d'approuver la décision de reprendre Photo Belco l'année prochaine.

13. Varia

Julie Boulanger soumet une demande d'activité éducative complémentaire pour les finissants. Il s'agit d'une sortie pour les classes de 6^e année des deux écoles, les 10 et 11 juin au Camp de Portneuf. Les parents seront sondés à avoir s'ils acceptent que cette sortie ait lieu et si leur enfant y participera au coût de 180\$ par élève.

CÉ.23-24 -21 Il est proposé par Julie Drapeau, appuyée par Julie Genest Gaumond, d'approuver la demande de sortie au Camp Portneuf des finissants.

14. Levée de l'assemblée

Madame Julie Genest Gaumond remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée. Il est 20h44.

CÉ.23-24 -22 Il est proposé par Sophie Nadeau, appuyée par et Sylvie St-Arnaud, d'approuver la levée de l'assemblée.

Julie Boulanger

Alexandra Therrien

Julie Genest Gaumond

Directrice,
École Les Primevères-Jouvence

Directrice adjointe,
École Les Primevères-Jouvence

Vice-présidente du conseil
d'établissement

Procès-verbal rédigé par : Katia Perron